



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

PRÉPARER L'ÉPREUVE DE « GESTION COMPTABLE ET ANALYSE FINANCIÈRE » DU CONCOURS EXTERNE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES



SOMMAIRE

1 COMMENT ME PRÉPARER ?

2 COMMENT RÉDIGER MA COPIE LE JOUR DE L'ÉPREUVE ?

Vous envisagez de passer le concours externe
d'inspecteur des Finances publiques ?

Si vous choisissez l'option « gestion comptable et
analyse financière » à l'épreuve n° 2 de ce concours ?
ce guide va vous donner des pistes de travail pour
vous préparer à cette option et des conseils pour
rédiger votre copie, le jour de l'épreuve.

1 - COMMENT ME PRÉPARER ?

La meilleure aide à la préparation, ce sont vos propres révisions !

3 CONSEILS POUR RÉVISER EFFICACEMENT



- **Entraînez-vous régulièrement : réalisez un maximum d'exercices afin d'enrichir vos connaissances et d'acquérir des automatismes.**

Afin de vous exercer, vous pouvez consulter des livres ou des sites internet spécialisés en comptabilité et en analyse financière : ils sont nombreux. Faites attention à choisir un livre ou un site appliquant les normes comptables françaises les plus récentes.



- Facilitez vos révisions en faisant des **fiches de cours** et en les relisant régulièrement. Toutes les occasions sont bonnes pour exercer sa mémoire : avant de se coucher, dans les transports en commun, etc.



- **Basez-vous sur le programme pour organiser méthodiquement votre travail de révision et pour n'oublier aucun point**

[Découvrez le programme complet de l'épreuve](#)



Pour bien se préparer, sachez ce qu'on attend de vous !

L'épreuve s'intitule : « Gestion comptable et analyse financière : résolution d'un ou plusieurs problèmes et/ou cas pratiques. ».

Vous devez alors bien connaître les règles de base de la comptabilité (le fonctionnement des comptes, l'élaboration des documents de synthèse...). Vous devez avoir acquis des mécanismes d'enregistrement des opérations.



Sachez que seules la liste intégrale des comptes du plan comptable général et une calculatrice (basique) sont autorisées le jour du concours. Vous n'aurez droit à aucun autre document

Vous devez également comprendre et connaître la formation des agrégats financiers tels que les soldes intermédiaires de gestion, la capacité d'autofinancement, du tableau de flux de fonds ou de trésorerie ou encore du plan de financement ou de trésorerie.



La maîtrise des connaissances attendues dans le cadre du programme, vous permettra de réaliser rapidement les exercices demandés le jour du concours.

La gestion du temps constitue une difficulté que vous surmonterez ainsi aisément.

L'option comptabilité privée et la fiscalité

La comptabilité privée a forcément des liens avec la fiscalité, car les entreprises prennent leurs décisions et enregistrent leurs opérations dans un contexte fiscal.

Vous devez donc avoir des connaissances fiscales, telles que les règles relatives à la TVA (les principes de base et notamment les cas courants d'exonération et de non-déduction) et les différences entre amortissements comptables et fiscaux.



Consultez le dernier rapport de jury et les annales

Le rapport du jury et les annales du concours sont riches d'informations qui vous seront particulièrement utiles pour vous préparer à ce qui est attendu à l'épreuve de gestion comptable et analyse financière. Ces documents vous permettront de cibler les exigences de l'épreuve et les écueils à éviter. Vous aurez alors toutes les clés pour vous démarquer des autres candidats.

Le dernier rapport de jury ainsi que les sujets des trois derniers concours sont consultables sur le site officiel de recrutement des Finances publiques

Informez-vous des nouveautés !

Vous pouvez consulter notamment le site de l'autorité des normes comptables

2 - COMMENT RÉDIGER MA COPIE LE JOUR DE L'ÉPREUVE ?

Afin de mettre toutes les chances de votre côté, suivez ces quelques conseils de présentation de votre copie.

01 PROPRETÉ

La présentation de votre copie doit être **soignée**. Ne faites pas de rature et limitez l'utilisation du correcteur au strict minimum pour ne pas surcharger votre copie. Utilisez une règle pour tracer les lignes.

02 LISIBILITÉ

Écrivez lisiblement : **formez correctement** les chiffres et **alignez-les** dans les documents comptables ou dans les tableaux.

03 CALCULS VISIBLES

Développez tous les **calculs sur votre copie** : ces calculs permettent de justifier le résultat en montrant votre raisonnement au correcteur. Un résultat erroné peut vous coûter moins cher si le raisonnement est juste !

04 ABRÉVIATIONS

Vous pouvez utiliser des abréviations, notamment pour les **libellés de comptes**, mais celles-ci doivent être développées lors de la première utilisation.

Respectez les normes de présentation des documents comptables : livre-journal, balance, bilan, compte de résultat.

Le modèle de livre-journal suivant peut être reproduit :

Débit	Crédit	Date et libellé	Débit	Crédit
		Date		
N°		Libellé compte débité 1		
N°		Libellé compte débité 2		
		...		
	N°	Libellé compte crédité 1		
	N°	Libellé compte crédité 2		
		...		
		<i>Libellé de l'opération</i> <i>Éventuels calculs justificatifs</i>		

Au livre-journal, respectez les règles suivantes :

- Tous les comptes débités d'une écriture comptable doivent figurer avant tous les comptes crédités de cette même écriture.
- Les écritures doivent être présentées dans l'ordre chronologique au livre-journal.
- Les en-têtes des colonnes du livre-journal doivent figurer au moins une fois sur la copie.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Direction générale des Finances publiques



École Nationale des Finances publiques



[Rejoindrelesfinancespubliques.gouv.fr](https://rejoindrelesfinancespubliques.gouv.fr)